



## APPEL A CANDIDATURE

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION ET  
L'EXPLOITATION DE DEUX CAMIONS TYPE « FOOD TRUCK »  
DANS LE CADRE D'UNE FÊTE DE LA JEUNESSE PROGRAMMÉE LE  
SAMEDI 02 SEPTEMBRE 2023

AU PARC DE LA GARENNE  
17 RUE DE MONTAUBAN 93410 VAUJOURS  
DE 14 HEURES À 22 HEURES

Dossier de candidature à retourner complet au plus tard  
**le vendredi 18 août 2023 à 12h00**

### AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

En vue de l'occupation temporaire du domaine public  
Offre de restauration sucrée et salée de type Food-Truck pour la fête de la jeunesse  
du samedi 02 septembre 2023 programmée au Parc de la Garenne.

#### I) AUTORITE TERRITORIALE

La Ville de Vaujours représentée par son Maire en exercice,  
Mairie de Vaujours  
20 rue Alexandre Boucher  
93410 Vaujours

#### II) OBJET DE LA CONSULTATION

La ville de Vaujours lance un appel à candidature en vue d'occuper le domaine public pour procéder à l'installation et à l'exploitation de deux « Food Trucks », proposant ainsi une offre de restauration à l'occasion de l'organisation d'une fête de la jeunesse, le samedi 02 septembre 2023 au Parc de Garenne à Vaujours, manifestation ouverte à toute la population.

### III) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'OCCUPATION

Deux Food-Trucks seront implantés dans le Parc de la Garenne avec alimentation 220 V fournie.

Le 1<sup>er</sup> food-truck devra proposer des glaces et des granités et tout autre denrées sucrés uniquement ;

Le 2<sup>ème</sup> food-truck devra proposer des burgers et hot-dogs et tout autre denrées salées uniquement.

Les deux food-trucks seront donc totalement complémentaires.

Le public attendu est d'environ 300 personnes tout au long de la journée, avec un pic attendu au moment de la séance de cinéma plein air proposée en fin de journée.

À noter que c'est la 1<sup>ère</sup> fois que la ville de Vaujours organise cette fête sous cette forme et à cette date, l'objectif étant de fêter la fin des vacances scolaires avec les jeunes de Vaujours.

Ces chiffres de fréquentation prévisionnelle sont donnés à titre indicatif et n'ont donc aucune valeur contractuelle.

La Parc sera animé dès 14 heures de structures gonflables, de stands de jeux et de diverses animations proposées par l'équipe du service jeunesse de la ville de Vaujours, avec en soirée l'organisation d'une séance de cinéma plein air ouverte à toute la population.

#### Au-delà de la vente au grand public :

La ville achètera à chaque food-truck des formules Goûters et Repas pour les jeunes de Vaujours présents sur place, ainsi que le personnel d'encadrement de la ville également présents sur place,

La nombre de formule est évalué à environ 60 (le chiffre exact sera finalisé 4 jours avant la manifestation et transmis à l'exploitant du Food-truck retenu).

À noter que l'achat de ces formules se fera par mandat administratif (Bon de commande).

Il convient donc dans l'offre, que le candidat précise le contenu précis de la formule proposée et le prix TTC appliqué pour chaque formule.

#### **Contraintes réglementaires :**

Les candidats devront répondre :

- aux normes de sécurité établies par le code de la construction et de l'habitation relatives aux établissements recevant du public.
- aux normes d'hygiène HACCP.
- aux obligations de souscription à un contrat d'assurance.

### IV) DUREE DE L'OCCUPATION

Le samedi 02 septembre 2023 de 14 heures (début de l'exploitation) à 22 heures environ (fin de l'exploitation)

Il est rappelé aux opérateurs économiques, en application des articles 2122-2 et 2122-3 du Code général de la propriété des personnes publiques, que l'occupation du domaine public ne peut être que temporaire et que l'autorisation présente un caractère précaire et révocable.

## **V) REDEVANCE**

Montant de la redevance versée à minima par les opérateurs économiques au titre de cette occupation : 34,40€ le m<sup>2</sup> pour une journée, soit **17,20€ le m<sup>2</sup> pour la demi journée.**

## **VI) DOMANIALITE PUBLIQUE**

L'organisation de la présente consultation ne concerne ni un marché public, ni une délégation de service public mais la délivrance d'une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) du domaine public avec arrêté de permis de stationnement régi par le Code général de la propriété des personnes publiques.

## **VII) PROCEDURE**

- Date limite de remise des candidatures : **vendredi 18 août 2023 à 12h00**
- Forme de la candidature : La Ville de Vaujours contractera avec une entité par food-truck installé et selon la configuration demandée par la commune de Vaujours.

Éléments à transmettre obligatoirement dans le cadre de cette consultation :

- Un courrier motivé adressé au Maire de Vaujours indiquant votre souhait de candidater ;
- La présentation de vos équipements ;
- Un extrait des tarifs proposés ;
- Un extrait K-bis de moins de trois mois ;
- Une attestation d'assurance en cours de validité.

## **VIII) CRITERES D'ATTRIBUTION**

Deux thématiques sont privilégiées :

- 1 foodtruck « sucré », spécialisé glacier et granité ;
- 1 food-truck « salé », spécialisé burgers et hot-dogs.

Les dossiers de chaque candidat seront évalués sur la base des 2 critères suivants :

- 1) La conformité de l'offre par rapport à la demande initiale et son originalité ;
- 2) La tarification appliquée pour la population présente (tarifs spécifiques pour cet événement) ;
- 3) Le contenu de la formule demandée et précitée et de la tarification appliquée pour cette formule.

Les candidats ayant obtenu la meilleure note, à l'issue de cette analyse, pourront être reçus pour préciser les modalités de l'occupation.

Jusqu'à l'acceptation ferme d'une candidature, la Commune se réserve le droit d'interrompre, de suspendre ou d'annuler le processus d'attribution de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public et se réserve la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues, le tout, sans que les candidats puissent demander, en contrepartie, une quelconque indemnisation.

### **Contacts :**

Les dossiers devront soit

- être remis en main propre à la mairie
- être transmis par mail à l'adresse « [contact@ville-vaujours.fr](mailto:contact@ville-vaujours.fr)

- être envoyés par courrier, à l'adresse suivante :

Monsieur Le Maire  
Direction Jeunesse  
« Candidature Food Trucks - Fête de la jeunesse du 02 septembre 2023 »  
20 rue Alexandre Boucher  
93410 Vaujours

**IX) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Contact auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus :

Mairie de Vaujours

Direction Jeunesse

M. Philippe Martinet

Mail : [p.martinet@ville-vaujours.fr](mailto:p.martinet@ville-vaujours.fr)

Tél : 06 16 28 30 83